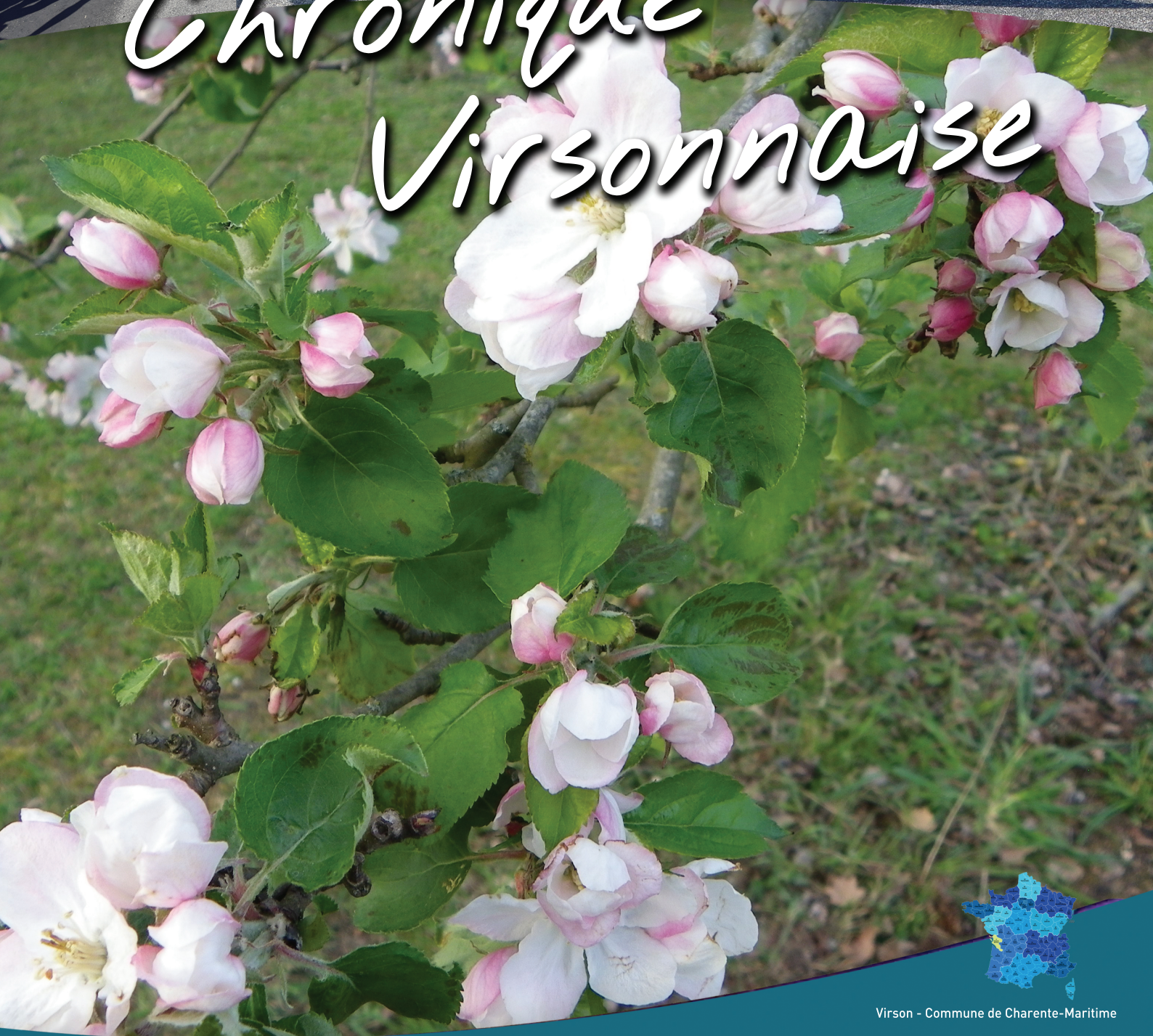




n° 51 - Janvier 2023



# Chronique Virsonnaise



Virson - Commune de Charente-Maritime

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent  
leurs meilleurs voeux pour l'Année 2023



## Mairie de Virson

1 Place du souvenir - 17290 Virson  
Téléphone : 05.46.35.51.96  
@ : mairie@virson17.fr

### Horaires d'ouvertures de la mairie

lundi : 8h30-12h30 / 13h00-16h00 /  
16h00-18h00 sur RDV  
mercredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00  
vendredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00

## SOMMAIRE

Le mot du maire .....	2
Budget .....	3
Pacte de gouvernance .....	4
Personnel communal .....	5
Conseiller numérique .....	5
Biodéchets .....	6
Cyclad : coût 2022 .....	7
Rézo Pouce .....	8
Transport à la demande .....	9
Renov Info Energie .....	10
CIAS .....	11
Office de tourisme .....	12
Recensement à 16 ans .....	13
Recrutement armée de terre .....	14
Ecole .....	15
Papj .....	16
Bibliothèque .....	17
Solidarité Ukraine .....	18
Festivités 2022 .....	19
Tour de Poitou Charentes .....	20
Associations .....	21
Entretien cimetière .....	22
Nature .....	23
Frelon asiatique .....	24
L'outil en main .....	25
Dons du sang .....	26
A votre service .....	27
Informations .....	28

## Chronique Virsonnaise n°51

Directeur de la publication : **Thierry PILLAUD**  
Crédit photos : commune de Virson

Réalisation :  
Croq'Papier

ZA de la Sauzaie - 17100 Fontcouverte  
Tél. 05 46 93 57 33 - contact@croqpapier.fr  
Diffusion gratuite  
Reproduction totale ou partielle interdite

## LE MOT DU MAIRE

Chers Virsonnaises, chers Virsonnais,

*Je vous adresse avant tout mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année 2023.*

*Après deux années difficiles et inédites dues à la Covid 19, l'année 2022 nourrissait tous les espoirs d'un retour à la normale. Les vaccins avaient enrayer l'épidémie, la reprise économique était annoncée, le tourisme se refaisait une santé.*

*Malheureusement, les tensions mondiales et notamment l'attaque des russes sur l'Ukraine a remis en cause la prospérité espérée. Qui aurait pu imaginer qu'en 2022, les frontières d'un pays souverain seraient remises en cause par la force des armes et par la barbarie d'un pays voisin aux frontières de l'Europe. L'équilibre du monde est fragilisé, les tensions n'ont jamais été aussi importantes depuis la deuxième guerre mondiale. La perspective d'une guerre nucléaire est dans tous les esprits même si personne n'ose l'imaginer.*

*Cette crise mondiale a provoqué chez nous une flambée des prix de l'énergie et des produits alimentaires. A cela, se sont ajoutées les gelées tardives de printemps qui ont fait des dégâts importants et surtout une année de sécheresse sans précédent avec des périodes de canicule à répétition sur toute la France. Les experts du climat prédisent que cette situation est appelée à devenir la norme.*

*Le changement climatique que nous connaissons depuis des décennies semble s'accélérer et nous en ressentons les effets directs. Les restrictions d'eau que nous avons connues cette année en sont certainement les effets les plus marquants car sans eau il n'y a plus de vie.*

*La transition écologique est en marche mais elle n'aura d'efficacité que si tous les pays riches, les plus gros pollueurs, s'engagent fortement en ce sens.*

*Tout le monde, particuliers ou collectivités, est touché par l'inflation galopante que nous subissons depuis bientôt un an. Cette hausse considérable des prix qui devrait se poursuivre en 2023 inquiète les collectivités qui doivent faire face à des factures d'énergie exponentielles.*

*Chacun à son niveau, selon les préconisations du gouvernement, peut contribuer à la réduction de ses dépenses en réduisant sa consommation d'énergie, en limitant ses déplacements, en limitant son chauffage l'hiver et la climatisation l'été, en évitant les gaspillages d'eau.*

*L'État a mis en place des aides pour l'isolation énergétique des habitations, pour le remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques. Ces aides sont*

*modulées en fonction des revenus de chacun.*

*Après ce constat, revenons à une actualité plus locale. La Communauté de Communes Aunis-Sud engagée dans le processus de Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée avance dans ce dossier sur les quatre communes concernées : Surgères, Marsais, Saint Mard et Saint Saturnin du Bois. Les crises sanitaires et économiques que nous connaissons actuellement ont fragilisé nombre de foyers et le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) doit faire face à des demandes de plus en plus importantes de la part des concitoyens. Le terrain intercommunal de tir à l'arc localisé à Forges est en chantier.*

*Sur la commune, le projet d'aménagement de la traversée du bourg sur les RD 108 et RD 113 prend forme, le Département est venu présenter le projet en Mairie. Une fois le projet validé par le conseil municipal, le projet pourrait débuter fin 2024. L'étude pour l'enfouissement des réseaux dans le village des Haies progresse et devrait être terminée en 2023, les travaux pourraient démarrer début 2024.*

*Des travaux de voirie ont été réalisés route de Villeneuve aux Granges en bordure de la commune de Forges ainsi que chemin de Saint-Vincent et chemin du Marais aux Roulières. L'ancienne canalisation d'eau potable en fonte qui alimente le village des Roulières a été remplacée au printemps 2022. Celle qui alimente Tesson, la Grève, Maison neuve et le Moulin de la Grève sera remplacée début 2023. Tous les bâtiments publics sont actuellement raccordés à l'assainissement collectif.*

*En 2022, après deux années moroses les associations ont repris leurs animations sur la commune. Le vide-grenier et la fête de la Saint Jean ont pu avoir lieu, les archers ont repris leurs compétitions, les associations ont recommencé leurs activités et les fêtes des écoles ont pu reprendre normalement.*

*Je remercie le personnel communal qui a œuvré tout au long de l'année écoulée pour la bonne marche de la collectivité.*

*Je remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps à la bibliothèque ou dans les diverses associations qui font vivre la commune.*

*J'espère l'apaisement des tensions, le retour de la paix et je vous souhaite le meilleur pour 2023.*

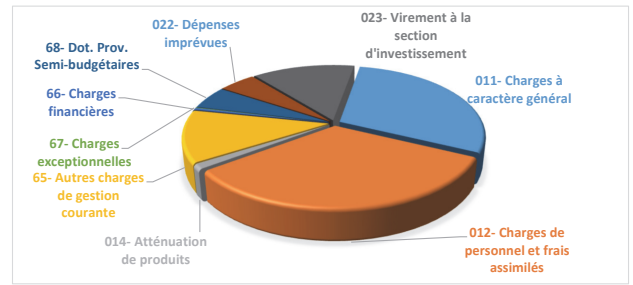


Thierry Pillaud

# BUDGET PRIMITIF 2022

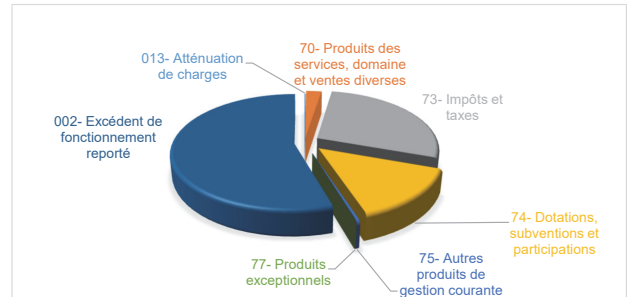
## Dépenses de fonctionnement

Opérations	Montants	Pourcentages
011- Charges à caractère général	269 785,30	29,36%
012- Charges de personnel et frais assimilés	300 300,00	32,68%
014- Atténuation de produits	11 000,00	1,20%
65- Autres charges de gestion courante	112 305,00	12,22%
66- Charges financières	4 100,00	0,45%
67- Charges exceptionnelles	1 300,00	0,14%
68- Dot. Prov. Semi-budgétaires	50 000,00	5,44%
022- Dépenses imprévues	45 099,06	4,91%
023- Virement à la section d'investissement	124 958,05	13,60%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>918 847,41</b>	<b>100%</b>



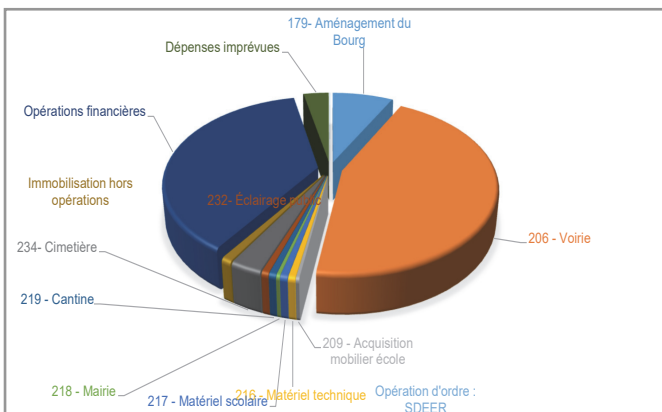
## Recettes de fonctionnement

Opérations	Montants	Pourcentages
013- Atténuation de charges	1 585,81	0,17%
70- Produits des services, domaine et ventes diverses	21 842,55	2,38%
73- Impôts et taxes	256 410,00	27,91%
74- Dotations, subventions et participations	133 050,75	14,48%
75- Autres produits de gestion courante	3 462,21	0,38%
77- Produits exceptionnels	0,30	0,00%
002- Excédent de fonctionnement reporté	502 495,79	54,69%
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>918 847,41</b>	<b>100%</b>



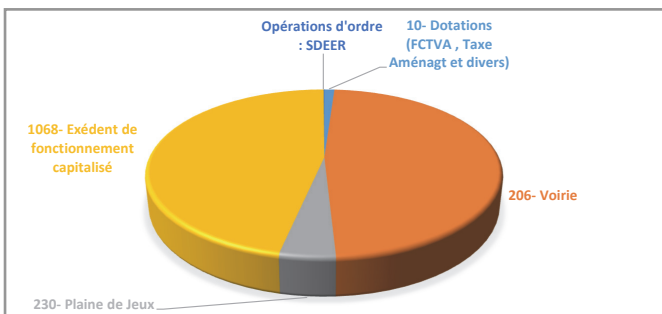
## Dépenses investissement

Opérations	Montants	Pourcentage
179- Aménagement du Bourg	24000	8%
206 - Voirie	142 619,34	45%
209 - Acquisition mobilier école	1 000,00	0%
216 - Matériel technique	2 000,00	1%
217 - Matériel scolaire	2 064,00	1%
218 - Mairie	1 000,00	0%
219 - Cantine	2000,00	1%
232- Eclairage public	2 000,00	1%
234- Cimetière	9 000,00	3%
Immobilisation hors opérations	3 000,00	1%
Opérations financières	118 951,08	37%
Dépenses imprévues	10 000,00	3%
Opération d'ordre : SDEER	153,80	0%
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>317 788,22</b>	<b>100,00%</b>



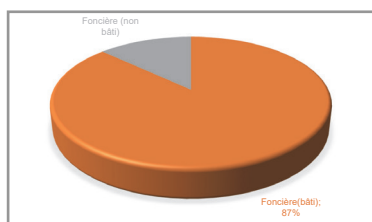
## Recettes investissement

Opérations	montants	pourcentage
10- Dotations (FCTVA , Taxe Aménagt et divers)	2 117,69	1%
206- Voirie	92 619,34	29%
230- Plaine de Jeux	8 260,00	3%
1068- Exédent de fonctionnement capitalisé	89 679,34	28%
Opérations d'ordre : SDEER	153,80	0%
021- Virement de la section de fonctionner	124 958,05	39%
<b>Total recettes</b>	<b>317 788,22</b>	<b>100%</b>



## Vote des trois taxes

	Taux 2021	Taux 2022	Produit attendu
Habitation			
Foncière(bâti)	40,38%	40,38%	227 178 €
Foncière (non bâti)	65,91	65,91	34 010 €
<b>TOTAL</b>			<b>261 188 €</b>



Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition pour l'année 2022. Il se présente de la manière suivante :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40.38%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 65.91%

## Présentation du pacte de gouvernance



Le 28 mars 2022, Jean Gorioux, Président de la Communauté de Communes Aunis-Sud et Raymond Désille, 3ème vice-Président sont venus présenter le pacte de gouvernance en conseil municipal.

Mr Jean Gorioux explique que le rôle de la Communauté de Commune est très souvent méconnu alors que celle-ci est présente d'une façon ou d'une autre dans notre vie de tous les jours. La Communauté de Communes intervient dans de nombreux domaines et les conseillers qui font partis des différentes commissions au sein de la CDC peuvent en témoigner.

La CDC Aunis-sud comprend de nombreux services:

- finances, communication
- culture, tourisme
- développement social, territoire zéro chômeur de longue durée, enfance, jeunesse, famille
- planification urbanisme, mobilités
- environnement, transition écologique
- développement économique
- sport
- bâtiments, équipements, voirie
- ressources humaines, aménagement des terrains familiaux

La CDC Aunis-Sud, c'est un territoire de 24 communes réparties sur 463,5 Km2 avec une population de 32800 habitants.

La loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 offre

la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et la communauté de communes.

Le pacte de gouvernance est un moyen de faciliter le dialogue entre élus et d'apporter des réponses collectives pour le développement du territoire. Devant les enjeux économiques, environnementaux et sociaux qui se profilent la CDC Aunis Sud et les communes membres doivent avoir un projet cohérent et ambitieux au service de la population.

«L'objectif est donc de donner les moyens à la CDC Aunis Sud qui est très attractive, d'accueillir de nouveaux habitants, d'accroître ses activités en capitalisant sur ses richesses patrimoniales, environnementales, économiques et humaines, tout en les préservant, afin de construire ensemble un avenir innovant et de qualité.

Trois grands principes de fonctionnement ressortent de ce pacte de gouvernance:

- conduire à un renforcement de l'esprit communautaire
- développer les relations entre les 24 communes et la CDC Aunis Sud
- placer tous les élus et les citoyens au cœur des actions mises en œuvre.» \*

Le grand principe de ce pacte de gouvernance est que l'organisation entre les 24 Communes et la CDC Aunis Sud doit toujours se faire au bénéfice des habitants du territoire.

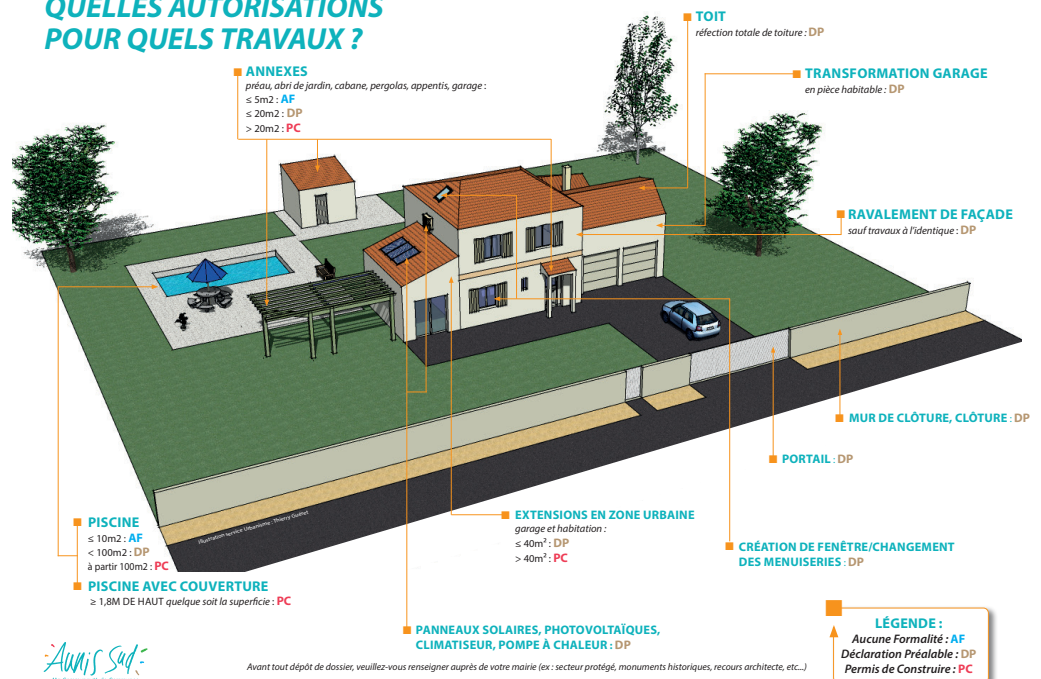
\**extrait du pacte de gouvernance*

T.P.



## URBANISME

### QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?





## Le personnel communal

Quelques petits changements au niveau du personnel communal :

- Mme Mélodie Pierre a remplacé Mme Yulia Lefranc pour l'aide cantine et le ménage.
- Mme Karen Collet a remplacé Mme Valérie Dumoutier comme ATSEM.

La municipalité remercie le personnel communal pour son travail tout au long de l'année au service de la commune et des administrés.



De gauche à droite :

- Mme Aurélie Boulan, secrétaire de mairie
- Mme Marie Radon, ATSEM
- Mme Yasmine Barbier, ATSEM
- Mme Stella Richard, cantinière
- Mme Karen Collet, ATSEM
- Mme Mélodie Pierre, Agent de ménage
- Mr Laurent Bourreau, agent polyvalent



## NOUVEAU SERVICE Vers l'autonomie numérique

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE AUNIS SUD

GAËTANE LELAY

☎ 06 17 61 24 04

✉ gaetane.lelay@conseiller-numerique.fr

**vous accompagne !**

**Organisation  
de rendez-vous  
personnalisés & d'ateliers**

✓ PRENDRE EN MAIN  
UN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE  
(ordinateur, smartphone, tablette, etc.)

✓ NAVIGUER  
SUR INTERNET

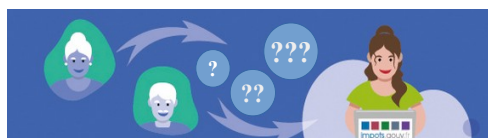
✓ ENVOYER, RECEVOIR,  
GÉRER SES COURRIELS

✓ INSTALLER ET UTILISER  
DES APPLICATIONS UTILES  
SUR SON SMARTPHONE

✓ CRÉER ET GÉRER  
(stocker, ranger, partager)  
SES CONTENUS NUMÉRIQUES

✓ CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT  
ET LE VOCABULAIRE NUMÉRIQUE

## PERMANENCES FINANCES PUBLIQUES



**À compter du 7 novembre 2022**

un agent des Finances publiques vous accueillera  
sur rendez-vous le lundi après-midi,

**à la Mairie d'Aigrefeuille d'Aunis**

La prise de rendez-vous s'effectue au minimum 48 heures à  
l'avance :

- Directement sur le site « [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) », sans authentification,  
en cliquant sur le bouton :

Contact et RDV (en haut à droite de l'écran d'accueil).

Si besoin, la Conseillère numérique d'Aigrefeuille d'Aunis peut vous  
aider dans la prise de RDV (appelez-la au 07 57 00 35 53).

- En appelant le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (service  
gratuit + coût de l'appel).



\*opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France services - [www.conseiller-numerique.gouv.fr](http://www.conseiller-numerique.gouv.fr)



## LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS EN AUNIS SUD



### QU'EST-CE QUE C'EST ?

#### LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS

Jardin ou pas, avec les nouvelles bornes à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.



#### UN GESTE ANTI-GÂCHIS

Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.

#### SOYEZ LES PREMIERS

Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2024, Aunis Sud prend de l'avance !



#### UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ALLÉGER LA POUBELLE

Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles ! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchet.

#### LA POSSIBILITÉ DE SE DÉBARASSER DES BIODÉCHETS À TOUT MOMENT

Accessible 24h/24h, la borne marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.



#### COMMENT ?

Retirez votre équipement dans votre mairie ou au siège de Cyclad.



### DÉCHETS AUTORISÉS DANS LA BORNE BIODÉCHETS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROUTES DE FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...



### QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Les bornes marrons sont collectées chaque semaine et les biodéchets sont compostés à proximité pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre. Ne déposez aucun autre déchet dans les bornes marrons et surtout pas de sacs en plastique.



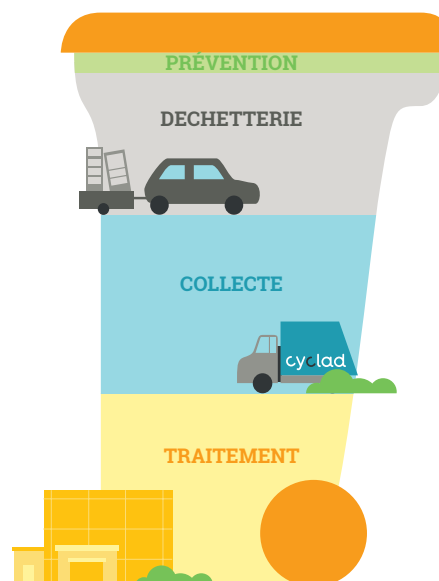
Conception : Institut Urbain



# LE COÛT DES DÉCHETS EN 2022

L'évolution du coût de la gestion de nos déchets concerne toutes les collectivités en France, elle est majoritairement liée à l'augmentation de la fiscalité et aux coûts de traitement des déchets non recyclables. Elle est amortie sur notre territoire grâce aux efforts de tous en faveur du tri et de la réduction des déchets engagés depuis de nombreuses années.

Le Syndicat Mixte Cyclad est un service public qui organise la collecte, le traitement, le recyclage des déchets sur le territoire. Comme tout service public, il ne fait aucun bénéfice sur ses activités : ses dépenses sont égales à ses recettes. Le coût de la gestion des déchets sur notre territoire est inférieur à la moyenne en Nouvelle Aquitaine. Les habitants contribuent à hauteur de 56% au financement de ce service. Le reste provient des subventions touchées grâce au tri et à la revente des matériaux.



Sans le tri, le coût serait 40% plus élevé. Pour autant, face à l'augmentation des coûts externes de traitement des déchets et de la fiscalité, les élus de Cyclad sont contraints d'augmenter les cotisations en 2022.

Sans le tri,  
le coût serait  
**40%**  
plus élevé.

Pour encourager le tri et la réduction des déchets, l'État augmente les coûts et la fiscalité du traitement des déchets :

## LA HAUSSE DE LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES (TGAP)

C'est une taxe fixée par l'Etat, elle sera passée progressivement de 18 euros la tonne (en 2018) à 65 euros la tonne en 2025. Elle s'applique sur les déchets non recyclables (ordures ménagères et tout venant de déchetterie). Entre 2020 et 2022, l'augmentation est de 122%.

L'augmentation de cette taxe est de 380 000 euros pour l'année 2022.

Elle ne s'applique pas sur les emballages, le papier, le verre, le textile, les biodéchets et tous les autres déchets triés en déchetterie. Trier est donc utile non seulement pour recycler mais aussi pour maîtriser la hausse des coûts de gestion des déchets imposée par la loi.





## ADOPTEZ LA STOP ATTITUDE AVEC REZO POUCE

Des panneaux verts ont fleuri dans les rues de Virson ces derniers mois, mais qu'est-ce que c'est ? On vous explique !

La commune de Virson et la Communauté de Communes Aunis Sud s'engagent pour une mobilité durable et solidaire. Rezo Pouce, c'est un réseau solidaire pour partager ses trajets du quotidien. Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce, comme des arrêts de bus, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets.

### Ça marche comment ?

#### Etape 1 – je m'inscris

Inscrivez-vous gratuitement sur le site internet [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr), en mairie ou en point relais, en tant que passager, conducteur ou les 2.

Une pièce d'identité est demandée pour toute inscription (carte d'identité, permis de conduire, passeport ou titre de séjour).

L'inscription sur Rezo Pouce est ouverte à tous dès 14 ans, mais sur autorisation parentale pour les mineurs entre 14 et 18 ans. Dans ce cas, une pièce d'identité est demandée pour le mineur et pour le responsable légal.

#### Etape 2 – je reçois mon kit mobilité

Une fois votre inscription réalisée et validée, vous recevrez à votre domicile un kit mobilité, qui com-

prend une carte de membre, pour être identifié plus facilement, un macaron à poser sur votre pare-brise (pour les conducteurs) et le Rezo Kit, un document qui rappelle la charte de bonne conduite.

#### Etape 3 – je pratique

Vous pouvez maintenant utiliser Rezo Pouce et faire du stop !

Vous êtes auto-stoppeur : rendez-vous à un arrêt sur le pouce, indiquez votre destination à l'aide d'une pancarte et tendez le pouce ! En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes.

Vous êtes conducteur : apposez sur votre véhicule le macaron Rezo Pouce et restez attentifs aux auto-stoppeurs présents sur les arrêts.

#### L'application Rezo Mobicoop

Via l'application Rezo Mobicoop, vous pouvez organiser vos trajets du quotidien, ou occasionnels.

- En mode instantané : via l'espace Rezo Covoit, partagez votre destination en temps réel et visionnez sur une carte les conducteurs et passagers autour de vous

- En mode programmé : via l'espace Rezo Covoit, partagez vos trajets réguliers ou ponctuels sur le territoire

Sur l'espace Rezo Pouce de l'application, retrouvez la carte des arrêts en Aunis Sud.



Déplacez-vous sans contraintes avec **Rezo Pouce**, service d'auto-stop sécurisé.

Plus d'informations sur [aunis-sud.fr](http://aunis-sud.fr),  
rubrique je m'épanouis en Aunis Sud / je prends les transports/ / Rezo Pouce

**Créez gratuitement votre compte pour devenir conducteur, passager, ou les deux!**



# Le Transport à la Demande

## *dans la Communauté de Communes Aunis Sud*

La Communauté de Communes Aunis-Sud a mis en place un service de transport à la demande en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

### Un service de proximité

Le Transport à la Demande (TAD) est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la CDC Aunis-Sud depuis le 1er septembre 2022 après délégation de compétence par la Région Nouvelle-Aquitaine.

### Accessibilité et confort

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) de votre Communauté de Communes (minimum à 3 km de votre domicile).

### Tarifs avantageux

Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués dans le dépliant déplacements (hors jours fériés) disponible en mairie.

La réservation est obligatoire la veille de mon déplacement du lundi au vendredi avant 17h00 au 09 70 87 08 70 appel non surtaxé.

### Comment ça fonctionne :

Vous habitez sur une des 24 communes du territoire Aunis Sud et vous allez à :

### \* Surgères

Arrêts ou établissements de destination : Place de l'Europe/ Place du Château/ Gare/ Mairie/ Pôle Emploi/ Piscine/ Médiathèque/ Zone commerciale/ Place Brassens/ Maison médicale.

**Mardi** arrivée à Surgères 9h30/ départ de Surgères 12h00

**Mercredi** arrivée à Surgères 14h00/ départ de Surgères 17h00

### \*Aigrefeuille

Arrêts ou établissements de destination : Mairie/ Piscine/ Gare.

**Mercredi** arrivée à Aigrefeuille 14h00/ départ de Aigrefeuille 17h00

Réservez votre déplacement la veille avant 17h (obligatoire)

3 options de réservation :

- Le numéro de téléphone pour réserver est le **0970 870 870 (appel non surtaxé)**. Le centre d'appels est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et du lundi au samedi de 8h à 19h de juin à septembre.

- sur l'application gratuite : Transports RNA

- en ligne sur : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/>

Vous payez directement auprès du conducteur

	1 voyage	Aller/Retour
<b>Voyage Tout Public</b>	2,30€	4,10€
<b>Avec la carte solidaire*</b>	0,40€	—
Enfants de moins de 4 ans		Gratuit
Accompagnant personne à mobilité réduite		Gratuit

\* Pour le tarif solidaire, justifier d'une Carte Solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour en faire la demande, consulter le site : [cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr](http://cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr)  
Tarifs en vigueur au 1er janvier 2022, sous réserve de modifications.

Attention : Le service ne fonctionne pas les jours fériés.

## VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIT PEAU NEUVE !



Longtemps identifié sous le nom d'Espace Info Energie, puis plus récemment de Plateforme de la Rénovation Énergétique, c'est désormais RENOVI'INFO SERVICE qui continuera d'apporter du conseil neutre, gratuit et personnalisé aux ménages sur les questions de rénovation énergétique de l'habitat.

RENOVI'INFO SERVICE fait partie du réseau national des espaces conseils France Rénov'.

Pour solliciter RENOVI'INFO SERVICE, rendez-vous sur [www.renov-info-service.fr](http://www.renov-info-service.fr) ou contactez le standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au 05 46 07 51 99.

Des rendez-vous personnalisés sont proposés dans le cadre de permanences dans les locaux des 3 communautés de communes.

### ENEDIS

#### PASSAGE DE L'HIVER

Dispositifs à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



##### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

##### ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE [WWW.MONECOWATT.FR](http://WWW.MONECOWATT.FR)

Rendez-vous sur le site [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr) pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

#### À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h



### ENEDIS



#### EN PRATIQUE

##### JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

##### MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- **Ne pas utiliser l'ascenseur**
- **Limitier l'ouverture** de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- **Prudence** lors de l'utilisation de bougies
- **Ne pas recourir** à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- **Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure**

##### BON À SAVOIR

- **Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, elles seront réalisées à distance.**
- **Ces potentielles coupures temporaires ne sont pas effectuées via le compteur électrique.**
- **La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.**

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application **Enedis à mes côtés** ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis **par téléphone 24h/24, 7j/7 : 09 726 750 +** deux chiffres de votre département.

##### Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Direction de la communication - Conception: Communication Centre-Val de Loire - crédits photos : médiathèque Enedis - imprimé sur papier certifié FSC - Ne pas jeter sur la voie publique





Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un lieu d'accueil et d'information au service de l'ensemble de la population. Les agents du CIAS ont pour mission de per-

mettre aux personnes, notamment les plus fragilisées, d'accéder à leurs droits et de les accompagner dans leurs démarches administratives.

Le CIAS vous informe sur :

- les aides existantes
- les organismes et dispositifs mis en place
- les actions organisées par les associations du territoire
- les offres de transport

Un PC avec accès internet est à votre disposition pour vos démarches administratives.

Le **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Charente Maritime (CIDFF)** assure une permanence juridique, sur rendez-vous, dans les locaux du CIAS, tous les 3ème mercredis matin de chaque mois. (Appeler le 05 46 41 18 36 pour un RDV)

Vous ou un proche êtes victime d'atteintes à la personne, d'atteintes aux biens, d'accidents de la circulation, d'événements collectifs, le CIDFF peut vous proposer un accueil de proximité et une écoute privilégiée, délivrés par des professionnels juristes et psychologue. Accédez à ce service en composant le 116 006 (Numéro d'aide aux victimes) ou en appelant le CIDFF au 05.46.51.02.50

**L'aide sociale facultative**

**Les aides financières**

Au titre de l'aide sociale facultative, le CIAS peut accorder des aides destinées à payer partiellement ou totalement une facture. Accordées sous forme de secours ou de prêt sans intérêt, elles n'ont aucun caractère obligatoire ni systématique et doivent favoriser un retour à l'équilibre budgétaire.

Le CIAS intervient seul ou en co-financement avec d'autres organismes sociaux. Dans tous les cas, les autres aides possibles doivent être sollicitées préalablement, le CIAS n'intervenant qu'en dernier recours.

**Les aides d'urgence**

Sur évaluation et en fonction d'éléments justifiant l'aspect exceptionnel de la situation (attente de droits sociaux, modification de la composition familiale, événement particulier expliquant un déséquilibre budgétaire), le CIAS peut attribuer des aides d'urgence : bons ou colis alimentaires, bons pour du carburant ou des bouteilles de gaz.

Un rendez-vous doit être pris à l'accueil du CIAS pour effectuer votre demande.



**Banque Alimentaire de Charente-Maritime**

La Banque Alimentaire de Charente Maritime remercie tous les

donateurs pour le grand succès de la collecte de printemps. Lors de la collecte du week-end de la Pentecôte, c'est un peu plus de 76 tonnes qui ont été collectées dans les magasins de Charente Maritime, une des meilleures collectes de ces six dernières années.

La Banque Alimentaire, est une association composée de plus de 80 bénévoles et de 10 salariés. La Banque Alimentaire s'adresse à près de 70 partenaires sous convention. (associations, CCAS, épiceries sociales) pour lesquels elle dis-

**Les permanences**

Le CIAS met une partie de ses locaux à disposition de ses partenaires. Il accueille ainsi les permanences de :

**L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) pour :**

Les mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (sur rdv)

Le Point Conseil Budgétaire (rdv au 05.46.28.36.02)

Tuteurs familiaux (rdv au 05.46.28.15.14). Permanences le 3ème mercredi du mois

**L'ADIL 17 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)**

Pour toute question d'ordre juridique, financière ou fiscale liée au logement  
Permanences le 4ème jeudi du mois (rdv au 05.46.34.41.36)

**La CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)**

Pour toute question auprès des salariés et futurs retraités.  
Permanences du service social (rdv au 3646) le 1er, 2ème et 4ème mercredi du mois

L'épicerie solidaire "Au Panier Partagé" est située au sein des locaux du CIAS. Lieu de convivialité, d'information et d'insertion, plusieurs produits y sont proposés à la vente : primeurs, surgelés, produits frais et secs, produits d'hygiène et d'entretien.

Tous les produits sont à prix préférentiels pour les personnes qui remplissent les conditions de ressources et de résidence.

Les conditions d'accès à l'épicerie solidaire :

- inscription auprès du CIAS (barème fixé par le conseil d'administration du CIAS)
- inscription limité à 6 mois maximum par année (répartition libre)
- en fonction de la composition du foyer, chaque famille inscrite dispose d'un montant d'achat maximum.

De nombreux bénévoles apportent leur savoir-faire aux agents chargés de la gestion de l'épicerie solidaire. Les missions des bénévoles sont variées : accueil, animation de l'espace enfant, mise en rayon, vente, participation aux collectes de la banque alimentaire... Des ateliers thématiques sont régulièrement organisés autour de la cuisine, des loisirs, de l'accès aux droits et à la santé, etc.

**Si vous souhaitez devenir bénévole**, contactez le CIAS au 05 46 52 89 01.

Le CIAS vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi).

**Accès au magasin de l'épicerie solidaire sur réservation d'un créneau horaire en ligne ou en téléphonant au CIAS au 05 46 52 89 01.**

tribue 2015 tonnes de produits alimentaires par an destinés à près de 16000 bénéficiaires.

Une deuxième collecte a lieu chaque année en novembre. (25/26/27 novembre en 2022)

La réussite de ces collectes est due à la mobilisation des bénévoles. En conséquence, la Banque Alimentaire recherche ardemment des volontaires pour assurer ses collectes dans de bonnes conditions et pour que chacune soit une réussite.

La Banque Alimentaire accueille toutes les personnes de bonne volonté pour aider ponctuellement au printemps ou à l'automne, ou plus si disponibilité.

# Toute l'actu autour de chez vous

avec l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin - Le Comptoir Local



## NOUVEAU !

2 **parcours découverte** vous sont proposés à Marans et Surgères pour des balades en famille revisitées !

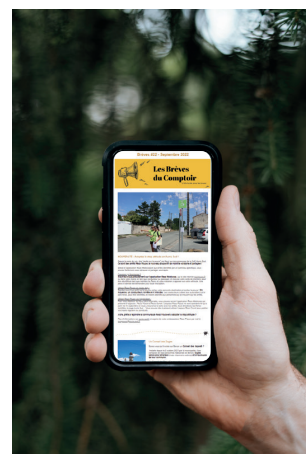
Vous êtes plutôt nature ? Optez pour le **circuit bucolique** au bord de la Sèvre Niortaise ou de la Gères...

Vous préférez le patrimoine ? Partez à la découverte des secrets de nos villes avec le **circuit historique** !

## LES BRÈVES DU COMPTOIR

Abonnez-vous à la newsletter du Comptoir Local "**Les Brèves du Comptoir**" pour recevoir par mail tous les mois l'actu locale, les événements à venir et les nouvelles initiatives du territoire !

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet du Comptoir Local ou flashez ce QR code !



## ET AUSSI...



**L'Auniscap, votre escape game à emporter !**

Menez l'enquête en famille ou entre amis depuis chez vous. 60 minutes de jeu, de 2 à 6 personnes. Location de la malle dans les Comptoirs Locaux de Surgères et Marans.

**Et le reste de l'année, que fait votre Office de Tourisme ?**

Une équipe de 8 personnes, qui oeuvre pour la promotion du territoire auprès des touristes et des habitants : accueil et conseil en séjour, administration, comptabilité, qualification des hébergements, commercialisation, communication, animation,...



Votre Office de Tourisme vous accueille, tout au long de l'année, dans ses Comptoirs Locaux :

- de Surgères, 5 rue Bersot
- de Marans, 1 place Ernest Cognacq

Pour plus d'infos : 05 46 01 12 10 / [contact@aunis-maraispoitevin.com](mailto:contact@aunis-maraispoitevin.com) / [www.aunis-maraispoitevin.com](http://www.aunis-maraispoitevin.com)





**Bientôt 16 ans ? pensez au**  
**RECENSEMENT**  
 à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,**  
 Il est à réaliser entre votre 16<sup>e</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

**DÉMARCHE ET PIÈCES À FOURNIR:**

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Le recensement est obligatoire

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour:

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

**Où et quand se faire recenser**

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16<sup>e</sup> anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À noter Lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

**Pièces à fournir**

Formulaire d'inscription à compléter

Lors de son recensement, le jeune doit fournir:

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- son livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom,

prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

**Après le recensement**

Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC)

L'administration convoque le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

À savoir en cas de handicap dispensant de la JDC, il faut présenter dès le recensement un certificat médical d'inaptitude.

Le jeune doit, jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région dont l'adresse se trouve sur le site du ministère de la Défense (defense.gouv.fr/jdc). Il faut aussi signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois.

Le jeune doit conserver son attestation de recensement

La mairie délivre une attestation de recensement à l'issue du recensement. Cette attestation est demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens d'État.

À savoir Si le recensement a été fait sur internet: soit l'attestation de recensement se trouve dans le portedocument du compte personnel et il est possible de l'imprimer à volonté, soit la mairie l'envoie par courrier sous 10 jours après le recensement.

**Attention Il n'est pas délivré de duplicata** ; en cas de perte ou de vol,

il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend l'intéressé.

**RECENSEMENT OBLIGATOIRE DÈS 16 ANS**

Bien préparer ton recensement

**EN 5 ETAPES**

**ETAPE 1** Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

**ETAPE 2** Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

**ETAPE 3** Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

**ETAPE 4** L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans ( la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires )

**ETAPE 5** Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

**ATTENTION**

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale ( Baccalauréat / Brevet professionnel ... )

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi, par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers  
 Quartier Aboville  
 7 Bd du Colonel Barthel  
 BP 90647  
 86000 POITIERS  
 canj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr 09 70 84 51 51

ma JDC.fr

REFORMAIRE

Made with VISME



## FLASH INFO DU RECRUTEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE EN CHARENTE-MARITIME



Saviez-vous qu'en plus de recruter 16000 jeunes par an, l'armée de Terre peut aussi vous accompagner pendant vos études ?

En effet, plusieurs dispositifs existent, notamment la Bourse au recrutement et l'École Militaire Préparatoire Technique (EMPT).

### LA BOURSE AU RECRUTEMENT

L'armée de Terre vous verse une bourse pendant vos années d'études et vous garantit un emploi dès l'obtention de votre diplôme dans le domaine étudié.

Par année, ces bourses\* sont de :

- 3 000€/brut pour le BAC PROFESSIONNEL ou TECHNOLOGIQUE ;
- 4 000€/brut pour le BTS, DUT, LICENCE PRO ou BUT ;
- 7 000€/brut pour la LICENCE ;
- 10 000€/brut pour le MASTER 1, MASTER 2 ou INGÉNIEUR.

*\*Ces bourses sont imposables et non cumulables.*

### L'ÉCOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE TECHNIQUE (EMPT)

École militaire implantée à Bourges, elle forme à :

- ✓ 4 BAC PRO :
  - maintenance aéronautique option avionique ;
  - maintenance aéronautique option mécanique cellule et moteurs ;
  - maintenance des véhicules de transport routier ;
  - maintenance des systèmes numériques/réseau informatique et système communicant ;
- ✓ 1 BAC TECHNO : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.

Le recrutement des élèves se fait dès la classe de seconde (avec un avis de passage en 1<sup>re</sup>) générale, technologique ou professionnelle.

De nationalité française, l'élève doit être âgé de 16 ans au moins et de 20 ans au plus le jour de l'engagement. Nourri, vêtu, hébergé en internat et formé gratuitement, les élèves bénéficient d'une rémunération mensuelle de 289 € la 1<sup>re</sup> année et 315 € la 2<sup>e</sup> année, ainsi que de 75 % de réduction SNCF.

Pour tous renseignements, contactez-le :

**Bureau Terre du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de la Charente-Maritime**

**Prise de rendez-vous : 05 46 50 42 00**

<https://www.sengager.fr>



# A la Maternelle



Sortie au verger communal, le vendredi 16 septembre

Comme chaque rentrée, nous nous rendons avec plaisir au verger de Virson pour récolter les pommes. Cette année, contrairement à la précédente, le verger était vide en fruits mais nous en avons profité pour visiter les alentours, notamment le lieu où toute l'école fait classe dehors ! Cette première escapade hors école permet ensuite la réalisation de recettes en classe mais aussi quelques activités de tri, d'arts visuels, de lectures d'histoires... On se régale à tout point de vue chaque mois de septembre !

L'année dernière nous avons réalisé 2 sorties en fin d'année et nos désormais habituelles olympiades au sein de l'école.

Nous sommes donc allés à La Rochelle, visite et activités à la médiathèque et après-midi à la plage, c'était super chouette ! Nous avons même pris le bateau, une très belle expérience !

Nous avons également organisé une

journée olympiades au sein de l'école, avec l'aide des parents d'élèves, nous avons effectué beaucoup d'activités toute la journée avec un superbe temps !

Enfin, dernière journée de classe, nous sommes allés au Paléosite, un super endroit où nous avons pu découvrir les habitats de la préhistoire mais également modeler des colliers comme au temps des hommes préhistoriques !

Depuis le début de l'année, nous avons également effectué notre première sortie en bus, à la ferme des Roulières de Virson, le vendredi 23 septembre. Les enfants ont visité la ferme avec les vaches limousines, et participé aux vendanges. Ils ont cueilli les raisins, les ont passés au moulin et ont bien sûr dégusté le jus de raisins frais ! Merci encore à Vincent et Muriel Penon pour leur accueil ! Nous essaierons de réitérer cette sortie tous les ans désormais !

Pour Noël, la mairie de Virson offre un spectacle de Noël, le jeudi 15 décembre. Celui-ci est présenté par la conteuse Yolaine Machet et s'intitule « Loup y-es-tu ? », une promenade autour des contes, thème de l'année à l'école.

L'école organise également un goûter de Noël, le vendredi 16 décembre, avec la venue du Père Noël qui est très attendu !

L'école a continué son projet



Sortie à la ferme des Roulières à Virson, le vendredi 23 septembre



Vendanges à la ferme des Roulières, le vendredi 23 septembre

jardin et a entamé un projet « école du dehors ». Dans les trois classes, les élèves vont faire classe dehors un matin par semaine, quelque soit le temps. Le verger, le champ de noyers et la plaine de jeux permettent pleinement cette ouverture sur l'extérieur ! Nous proposons aux parents qui le souhaitent de venir accompagner la classe de leur enfant.

La directrice, Emma.

## Coût de la scolarité 2021/2022

### Coût de la cantine

Coût de revient d'un repas à la cantine	: 6,27 €
Prix facturé aux parents	: 2,50 €
Coût restant à la charge de la commune	: 3,77 €

### Coût de la scolarité sur le RPI

Coût d'un enfant scolarisé à Virson	: 1937,33 €
Coût d'un enfant scolarisé à Bouhet	: 983,32 €
Coût d'un enfant scolarisé à Chambon	: 1187,05 €
Coût moyen d'un enfant scolarisé sur le RPI	: 1358,05 €



## AP3E

Le vendredi 30 Septembre 2022 s'est tenue l'assemblée générale de l'AP3E. Durant cette AG, plusieurs membres ont été élus : Mesdames Prévot Anne-Sophie, Besson Laétitia et Alaphilippe Pauline aux postes respectifs de secrétaire, trésorière et trésorière adjointe. Mr Michaud est élu au poste de président de l'association.

Dans les semaines à venir, plusieurs actions vont être menées : comme chaque année il y aura la vente de jus de pommes et fin novembre notre 8e bourse de l'enfance à la salle des fêtes de Chambon .

Nous étudions également la faisabilité d'une vente de sapins et travaillons sur d'autres projets pour le marché de Noël de l'école de Bouhet.

Le Président,  
Guy Michaud

## PAPJ Le Pôle Enfance de l'association

accueille les enfants du RPI Bouhet/Chambon/Virson sur le site de Virson sur les temps périscolaires, le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 19h.

Les enfants peuvent également être accueillis les mercredis et les vacances scolaires sur les autres sites de l'association (Croix-Chapeau, St-Médard d'Aunis et Vérines).

+ d'informations par mail à [contact@papj.fr](mailto:contact@papj.fr) ou sur notre site internet [papj.fr](http://papj.fr)

Le **Pôle Jeunesse** (CM2/11-17 ans) propose des ateliers sur les locaux de La Jarrie et Le Thou les mercredis et les samedis.

Le pôle jeunesse accueille également les jeunes durant les vacances scolaires.

+ d'informations par mail à [jeunesse@papj.fr](mailto:jeunesse@papj.fr) ou sur notre site internet [papj.fr](http://papj.fr)

A noter = Tous les services de l'association (accueils enfances, accueils jeunesse et siège administratif) seront fermés du 24 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus).

## Nouveauté !!!

\*PAPJeux = ludothèque permettant l'emprunt de jeux de société.

Réservation en ligne sur [papj.fr/ludothèque/](http://papj.fr/ludothèque/)

\*1 RDV pour jouer = PAPJ ouvre ses portes le 1er mercredi de chaque mois de 10h à 12h pour un temps de jeu en famille - Gratuit

\*Les échappées = soirées d'échanges autour d'un atelier ou d'une thématique.

## Sans oublier... nos prochains RDV :

\*Spectacle famille = le mercredi 7 décembre 2022 à Croix-Chapeau  
\*Sortie famille = le dimanche 29 Janvier 2023 à Family Fun park  
Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à contacter Elodie au 06 61 56.92.14

## Siège social de l'association PAPJ

27A ZI des Grands Champs  
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS  
Accueil téléphonique : 06.61.56.92.14  
[contact@papj.fr](mailto:contact@papj.fr)  
<http://www.papj.fr/>  
Vous voulez emprunter des jeux ? Contactez-nous.

### Lieux d'accueil

**Pôle enfance (3-11 ans)**

- 1. Accueil Croix-Chapeau**  
matin-soir-mercredi-vacances scolaires
- 2. Accueil St-Médard d'Aunis**  
mercredi-vacances scolaires
- 3. Accueil Vérines**  
matin-soir-mercredi-vacances scolaires
- 4. Accueil Virson**  
matin-soir

Les inscriptions pour les vacances scolaires sont prioritairement ouvertes aux familles ayant un lien régulier (à 3 jours par semaine). Les autres demandes sont ensuite traitées en fonction des places restantes.

**Pôle jeunesse (11-17 ans)**

- 1. Accueil La Jarrie**  
mercredi/samedi (ateliers)  
vacances scolaires
- 2. Accueil Le Thou**  
mercredi/samedi (ateliers)  
vacances scolaires

### Siège social

27 A ZI des grands champs  
17 290 Aigrefeuille d'Aunis  
06.61.56.92.14 (accueil & secrétariat)

**Horaires d'ouverture au public**  
Du lundi au vendredi de 9h au 12h30  
Autres créneaux sur RDV

1 question ?  
N'hésitez-pas, contactez-nous !

+ d'informations  
<https://www.papj.fr>  
<https://www.facebook.com/associationpapj>



Agrée...  
jeunesse et éducation populaire  
...espace de vie sociale

Promoteur du net  
Structure jeunesse

Adhérente  
FRANCAS 17

CDC Aunis Sud (secteur ouest)  
SIVOM de la Plaine d'Aunis

PLAINE D'AUNIS PLEINE DE JEUNES

## A Noter

### Emprunt de jeux

L'association dispose d'une ludothèque qui permet l'emprunt de jeux en réservant via notre site internet :

- des jeux à l'unité  
[www.papj.fr/animation/papjeux/](http://www.papj.fr/animation/papjeux/)
- un sac à jouer surprise  
[www.papj.fr/animation/sac-a-jouer-surprise/](http://www.papj.fr/animation/sac-a-jouer-surprise/)

### Nouveauté !!!

Les échappées = avec ou sans enfants  
Un espace d'échange et de discussion pour les parents dans le respect et la bienveillance.  
Lancement le vendredi 30 septembre 2022.  
Création de Tote BAG (sur inscription).

### Fermeture de l'association

Fermeture pour congés annuels de tous les services de l'association du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus.



### INSCRIPTIONS

matin/soir/mercredi & vacances scolaires

PAR LE PORTAIL FAMILLE



**Pirouette**

<http://papj.pirouette.app>

## En familles

Tout au long de l'année nous proposons des temps à partager en famille et entre familles !

Au programme de l'année 2022-2023

### 1 RDV pour jouer

Ouverture de l'espace de jeux de société de PAPJ le 1er mercredi de chaque mois de 10h à 12h.  
Prochain RDV le 5 octobre 2022 (sur inscription)

### Sortie famille

Autour d'une activité à partager le dimanche.  
Prochain RDV en octobre pour The Peak

### Spectacle famille

Spectacles tout public à voir le mercredi après-midi.  
Prochain RDV en décembre à Croix-Chapeau





## Bibliothèque



La rentrée de septembre est synonyme de reprise pour la bibliothèque.

Nous retrouvons les enfants de l'école, les anciens et les petits nouveaux qui ne savent pas trop où ils sont mais qui vont très vite s'habituer !

Toujours la lecture d'une histoire au programme et bien sûr, l'emprunt d'un livre.

Pour le public, les bénévoles vous accueillent le samedi matin de 10h à 12h.

De nouveaux achats tout au long de l'année et le passage du Bibliobus en mai et en novembre,

nous permettent de renouveler les rayonnages.

Le prêt des livres et des magazines est toujours gratuit.

N'ayez pas peur de pousser la porte de la bibliothèque et de venir nous rendre visite. Nous nous ferons un immense plaisir de vous accueillir et de partager notre passion des livres avec de nouveaux lecteurs. Nous avons des livres pour tous les goûts et tous les âges ; alors n'hésitez plus à venir nous rencontrer.

C.C.

## Octobre rose



Un mois de mobilisation contre le cancer du sein.

Cette opération a pour but de sensibiliser le grand public contre le cancer du sein qui reste à ce jour le cancer féminin le plus diagnostiqué au monde.

C'est pour cette raison que chaque année, en octobre, la mairie se pare de rubans roses.



C.C.

## Concert



Le samedi 10 décembre 2022, les voix des choristes de la chorale du Chant du Margat ont résonné dans l'église de Virson. Le public était clairsemé mais conquis par les interprétations de variétés françaises, de chants de Noël et de gospel américain. Malgré la concurrence de la coupe du monde de foot, des personnes des communes alentours se sont déplacées.

Le concert s'est terminé par un moment convivial autour d'un verre de vin chaud et de gourmandises pour clôturer la soirée et affronter les températures fraîches de l'hiver en sortant de l'église.

## SOLIDARITÉ UKRAINE



Pour venir en aide au peuple Ukrainien, nous avons organisé le 12 mars, une journée de collecte : couvertures, duvets, produits d'hygiène, lait pour bébé, couches, papier toilette, médicaments, etc

L'appel a bien fonctionné.

Les Virsonnais ainsi que les communes environnantes se sont mobilisés pour offrir leurs dons. Les bénévoles présents, pour cette journée, se sont affairés pour réceptionner, ranger et mettre en cartons tous les dons par catégorie. En fin de journée, un camion de la Protection Civile est venu récupérer tous les cartons pour les acheminer sur La Rochelle.

Ce moment fut intense et nous avons eu la satisfaction d'un devoir de solidarité accompli, même si ce n'est qu'une petite goutte d'eau pour les besoins de tout ce peuple. L'organisation de ce territoire



paraissant être essentiellement un héritage médiéval.

Toujours en solidarité avec le peuple Ukrainien, un concert a eu lieu le 7 mai, dans l'Eglise de Virson.

Le groupe vocal «Les Copains d'Accord», dirigé par Mr Moïse Moreau, est venu nous interpréter une partie de son répertoire : chansons françaises et américaines.

Ce concert était libre de participation et l'argent récolté a été remis directement à la Croix Rouge qui s'est chargée de le faire parvenir en Ukraine.

L'enveloppe de la soirée représentait 523,20 euros, une jolie somme pour la Croix-Rouge qui nous a remercié pour cette initiative.

Là aussi, une goutte d'eau mais espérons que toutes ces gouttes d'eau auront produit une grande rivière !

Merci à Mr Moïse Moreau et « aux Copains d'Accord » qui nous ont permis de passer une agréable soirée dans un esprit de solidarité.

La soirée s'est conclue par un moment de convivialité.

C.C.



## NE LES OUBLIONS PAS !



Les cérémonies de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et de l'Armistice du 11 novembre 1918, se sont déroulées en présence des élus de Aigrefeuille d'Aunis, de

la gendarmerie, des pompiers et des portes-drapeaux. Elles ont été animées par la chorale d'Aigrefeuille sous la direction du chef de chœur Henri Dubois.

Ces commémorations sont des moments importants afin de ne pas oublier que des hommes et des femmes se sont battus pour notre liberté. L'actualité nous rappelle tous les jours que la paix est fragile et que la guerre est aux portes de l'Europe. Nous avons donc un devoir de mémoire envers ces soldats dont les noms sont inscrits sur nos monuments aux morts.

Je trouve regrettable que si peu de personnes se sentent concernées et assistent à ces cérémonies. Je remercie chaleureusement toutes celles et

tous ceux qui, par leur présence, participent à ce devoir de mémoire.

T.P.





## VIDE GRENIER 2022



Après 2 années d'interruption, cause pandémie, cette année, retour du vide-grenier de l'association Virson s'Anime. Petit décalage pour la date par rapport aux années passées. C'est donc le 15 mai que toute l'équipe s'est préparée pour cette journée intense.

Les exposants étaient au rendez-vous et les visiteurs également. Pour les bénévoles, chacun à son

poste dès 6h30 : il faut placer les exposants, préparer la buvette car les amateurs de café arrivent tôt et précuire les frites pour gagner du temps à midi car c'est dès 11h que les premiers affamés se présentent au stand frites/saucisses !

Pas de temps à perdre car il y a du monde et la queue !

Les petites mains s'affairent aussi aux sandwiches et à la cuisson des crêpes.

Et c'est ainsi que la journée se déroule à courir dans tous les sens. En fin de journée, reste à ranger tout le matériel et se dire : Ouf, c'est fini !

..... mais content du travail accompli.

Merci à vous Tous.

C.C.



## FÊTE DE LA SAINT-JEAN



Le 25 juin, nous avons retrouvé la Fête de la St Jean après une trêve de deux ans.

Au programme, restauration rapide sur place avec "Chez Richet",

burgers divers, accompagnés de leurs frites et «Pizza'Ryne», pizzas salées et sucrées avec sa carte très alléchante.

Pour l'animation musicale, le groupe "Mister J" nous a régalé avec ses chansons françaises et américaines des années 70-80 avec en plus, un peu de délire et de

fantaisie.

On peut regretter le temps légèrement défavorable qui nous a obligé au repli dans la salle des fêtes.

Bonne soirée tout de même dans la bonne humeur.

C.C.





## TOUR DE POITOU CHARENTES



La 36ème édition du Tour de Poitou Charentes en Nouvelle Aquitaine s'est déroulée en quatre étapes du 23 au 26 août 2022. Le mercredi 24 août 2022, lors de la deuxième étape qui a relié Périgny à Vars en Charente, le tour a traversé la commune de Virson en empruntant la RD 108.

Si cette épreuve cycliste n'a pas la même envergure que celle du Tour de France, c'est tout de même un événement sportif important pour une commune comme Virson. Le public au bord de la route était plus disséminé que pour le Tour de France en 2020, mais il y avait malgré tout des spectateurs tout le long du parcours.

Pour cette occasion, il a fallu mobiliser une douzaine de bénévoles de la commune en tant que signaleurs pour assurer la sécurité de la course. Les automobilistes qui ont dû modifier leur itinéraire à cause de la course ont été compréhensifs et ont plutôt bien joué le jeu.

Je remercie tous les bénévoles qui ont apporté leur contribution au bon déroulement de cette manifestation sportive en se portant volontaires comme signaleurs.





## ACCA Virson

Bonjour à toutes et à tous

En Charente-Maritime, chaque Commune est pourvue d'une association communale de chasse agréée. Notre ACCA rassemble 40 chasseurs.

Créée en 1969, elle est l'une des plus anciennes associations de la Commune. Nous nous réunissons dans notre local situé rue Notre Dame, près de l'église dans lequel nous sommes ravis d'accueillir tous nos voisins. Nous chassons à compter du 1er juin le sanglier et le brocard pour limiter les dégâts aux cultures agricoles, puis au cours de l'été et de l'automne, d'autres gibiers deviennent chassables pour voir leur période se clôturer au cours de l'hiver, au plus tard le 31 mars pour le sanglier.

L'ACCA, et la fédération départementale des chasseurs ont des statuts réglementés par la loi, l'ACCA exerce son activité sous le contrôle de la FDC et des services de l'Etat. Nos actions multiples en faveur de la nature et du territoire sont méconnues. Nous plantons des haies, des jachères, des buissons qui profitent à toute la faune sauvage. Nous restaurons des mares pour que les animaux puissent s'abreuver. Nous régulons les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, Nous participons activement à la vie de

la commune : La chasse est le premier réseau associatif de la ruralité française ! Nos opposants agitent le foulard des accidents, mais ils sont infiniment peu nombreux, nous avons moins d'accidents mortels que bien d'autres pratiques : 10 pour la chasse sur 20.000 / an en France, étant précisé que 90% des victimes sont les chasseurs eux-mêmes.

Alors que 80% des territoires ruraux sont privés, il est difficile de comprendre les revendications des urbains qui voudraient pouvoir bénéficier des efforts et du travail quotidien des ruraux sans y contribuer. Les champs, les bois, les chemins sont entretenus, des taxes foncières sont payées, la nature n'appartient pas à tout le monde. Malgré nos actions en faveur de l'intérêt général, largement financées par nos propres cotisations, la société moderne nous rejette de plus en plus. Des injures verbales, des invectives gestuelles, des destructions matérielles, des provocations en réunion, ... Nous subissons des procédures judiciaires, que nous gagnons le plus souvent, nous sommes victimes d'attaques gratuites de la part de médias orientés ou de militants anti-chasse qui veulent voir disparaître notre liberté pourtant acquise à l'occasion de la Révolution Française ! Qu'est-ce qu'être citoyen français aujourd'hui ? Pour nous, il s'agit de préserver les libertés individuelles dans le respect de la nature et des traditions léguées par

nos anciens. Celles qui fondent notre identité.

La chasse est une des rares activités qui, encore aujourd'hui, permet à un grand-père de partager et transmettre une pratique à ses enfants et petit-enfants. Quelle autre activité peut s'en prévaloir ?

Vous ne connaissez pas la chasse ? Vous êtes curieux / curieuse et vous vous forgez votre propre opinion de manière objective ? ... Venez nous rencontrer, nous vous accueillerons avec joie !

La chasse, c'est des émotions à partager.

Tous les membres de l'ACCA vous souhaitent ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année, et une très bonne année 2023.

Cordialement  
Jean Louis SENARD

Association Communale de Chasse  
Agréé depuis 1969  
Fondée le 11 Octobre 1925 sous l'intitulé  
Société des Chasseurs Virsonnais

### Composition du conseil d'administration

Président, Jean Louis SENARD.  
Vice-président, Cyril MADEC.  
Trésorier, Patrice TOURNEUR-CHAPITREAU.  
Secrétaire, Damien FRANCHET.  
Membres, Bernard CONTANT, Patrice AUBOIN.

### Coordonnées

jeanlouis.senard@orange.fr  
Tel : 06 52 23 04 20

## Association Mon Instant Détente



### SOPHRO RELAXATION

Séances collectives à Virson  
Mercredi 10h, mercredi 19h.

Sophro-relaxation simple et accessible à tous et toutes. Relâchement des tensions, respirations, visualisations, pour votre bien être.

Une première séance découverte est gratuite et sans engagement

### YOGA

Des étirements doux, **accessibles**, avec une respiration consciente dans le respect de votre corps.



mercredi 18h.

Pour ceux et celles qui ne peuvent ou ne veulent pas venir chaque semaine, des samedis sont organisés ponctuellement pour vous permettre de devenir acteur de votre bien être. N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact et animation : Maryvonne BRUNET 06 72 89 06 94

## Les Petites Mains Virsonnaises

Les Petites Mains Virsonnaises est une association de loisirs créatifs, ouverte à toutes et tous.

Vous souhaitez apprendre une spécialité comme l'hardanger, la couture, broderie, tricot, crochet .... rejoignez nous.

Vous pouvez nous rencontrer chaque jeudi à la salle des associations de 14 h à 17h30.

Tous les ans, nous organisons une vente le 2ème samedi de décembre dans la salle des fêtes. Pour cette occasion, nous exposons toutes nos créations de l'année écoulée. N'hésitez pas à venir nous rendre visite, nous nous ferons un grand plaisir de vous accueillir et de vous expliquer nos travaux. Nous pourrions vous donner des conseils et des astuces. Nous vous offrirons même une collation.

Venez simplement pour le plaisir des yeux pour nous encourager. Cela vous donnera peut-être l'envie de nous rejoindre, qui sait...

Mail : virsonnaise@gmail.com  
La présidente Annie GASPARD



## Entretien du cimetière

Depuis le 1er juillet 2022, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières. Si auparavant, on pouvait faire deux ou trois passages de produits phytosanitaires dans l'année pour être tranquille et avoir un cimetière sans un brin d'herbe, cela n'est plus possible aujourd'hui. La solution adoptée par la municipalité pour répondre à ces exigences est de laisser entrer la nature dans notre cimetière. La première année, les herbes les plus résistantes aux désherbants répandus depuis les années 50, sont les premières à pousser. Ce ne sont généralement pas les plus gracieuses. Cela peut apparaître aux yeux de certains comme un manque d'entretien, alors que ce n'est qu'une gestion différente, respectueuse de l'environnement, des agents d'entretien et des personnes. La vie doit revenir dans nos cimetières. Au début du 20ème siècle, tous les cimetières étaient envahis par la végétation et la population venait y faucher l'herbe pour nourrir les

lapins. Cette époque est révolue bien sûr, plus personne n'élève de lapins et n'a besoin de venir faucher l'herbe des cimetières.

Aujourd'hui, nous allons laisser l'herbe coloniser les allées pour permettre un entretien à la tondeuse et au rotofil. Un tapis de verdure va progressivement s'installer. Des plantations fleuries seront mises en place ça et là pour agrémenter ce lieu.

Cette démarche est nouvelle et peut heurter certains d'entre vous, mais laissons agir le temps pour arriver à faire de ce lieu de recueillement un espace naturel et agréable où chacun aura plaisir à venir. Le cimetière ne doit pas être un parking de la mort mais un jardin de vie fleuri où la nature retrouve toute sa place.

### Reprises de sépultures

Vous avez remarqué qu'à l'entrée du cimetière, la plaque du premier caveau provisoire a été remplacée et qu'un ossuaire a été installé à l'emplacement du deuxième caveau provisoire. La réglementation impose que toute commune ait l'obligation de détenir un ossuaire dans son cimetière.

Dans l'ancien cimetière, de

nombreuses sépultures semblent en état d'abandon. Ainsi dans le courant de l'année 2023, la municipalité va lancer les procédures de reprises de sépultures. Ce sont des démarches longues mais nécessaires pour libérer des emplacements qui ne sont plus visités, ni entretenus par les familles.

T.P.



## Travaux bâtiments

Après avoir raccordé la mairie, l'école et l'atelier communal au tout à l'égoût, il restait la salle des fêtes et la cantine ; c'est chose faite depuis cet été (période d'inoccupation des locaux dûe aux vacances scolaires). L'entreprise Muraro Pouvreau de St-Jean-de-Liversay a réalisé une tranchée de 90 ml ainsi que le raccordement de toutes les vidanges salles des fêtes et cantine, plus la reprise du trottoir devant cette dernière. Afin de minimiser le coût de futurs travaux (vu la vétusté des tuyaux d'eau potable) nous avons, l'agent technique et moi-même profité de la tranchée ouverte pour remettre à neuf l'alimentation en eau de ces deux bâtiments.

Coûts des travaux : 11620€

Dans l'école, nous avons cassé le carrelage autour de la fontaine lave-mains et Mr Bourreau a posé un revêtement antidérapant. Sur demande des enseignants, des étagères ont de nouveau été installées.

A noter, le DTA (dossier technique amiante) des bâtiments communaux a été mis à jour par l'entreprise Agenda 86

## Travaux de voirie

Les travaux de voirie, essentiels sur la commune, se poursuivent avec cette année :

- route du chemin de Villeneuve entre la départementale et la partie refaite l'an dernier (revêtement bicouche pré-gravillonné).

**Montant des travaux : 10000€**

- VC n°203, chemin de St Vincent en direction des Roulières. La route très affaïssée a été reprise totalement sur environ 150m (rabotage, reprofilage et revêtement

bicouche).

**Montant des travaux : 12300€**

- La rue Notre Dame (bicouche pré-gravillonné).

**Montant des travaux : 5800€**

- VC n°201, chemin entre les Roulières et le Préneau : reprise sur environ 30ml suite à la dégradation de la chaussée due aux racines des arbres.

**Montant des travaux : 3640€**

La voirie nécessite des travaux réguliers qui ne peuvent être tous réalisés en même temps, nous parons au plus pressé, au vu des augmentations de tarifs.



Chemin de Villeneuve



Rue Notre-Dame



VC 203

## Réseau d'eau

Sur plusieurs lieux-dits de la commune le réseau d'eau potable est très ancien. C'est le cas du hameau des Roulières où EAU17 a procédé au remplacement de celui-ci au printemps 2022. Les travaux ont été suivis par Mr Vincent Penon, conseiller municipal.

Pour 2023, EAU17 procédera au remplacement du réseau d'eau potable, sur la partie opposée de la commune : sur le Moulin de La Grève, la Maison Neuve, la Grève et Tesson. Le diagnostic archéologique effectué en début d'année (du chemin de l'église jusqu'à la Fabrique) n'a rien révélé qui puisse empêcher les travaux de remplacement du réseau d'eau potable datant de 1956.

Ces travaux s'inscrivent dans un plan de réduction des pertes d'eau potable en raison de nombreuses fuites sur un réseau vieillissant. Pour chaque tranche de travaux se sont toujours de gros investissements de la part du syndicat EAU17.

R.M.





## Les arbres du Jardin-forêt protestent : pas question de se laisser abattre par la chaleur

Le jardin-forêt de Virson a passé un été difficile. On aurait pu s'attendre à une forte mortalité des jeunes arbres et arbustes mais ce n'est pas vraiment le cas. La croissance a été faible et il faut déplorer un peu de perte. Mais la plupart ont tout de même correctement repris leur croissance à l'automne. Un Cormier quant à lui est parti comme une fusée pour s'approcher des deux mètres de hauteur en fin d'année. Surprenant pour cette espèce réputée avoir une croissance lente.

La relative fraîcheur du site, l'épandage généreux de branchage et de fumier au pied de chaque plant, la végétation herbacée laissée haute, ainsi que la légère ombre apportée par les protections individuelles auront probablement aidé cette jeune forêt comestible à passer l'été.

Nous pouvons espérer que cette épreuve aura incité à un enracinement plus dense et plus profond afin d'envisager sereinement le prochain été.



Les nouvelles plantations



Fructification de l'Hovenia sucrée

Cet automne le jardin-forêt s'est agrandi. Sur une surface d'environ 500 m<sup>2</sup>, une vingtaine de plants supplémentaires sont désormais installés. Les adhésions dont a bénéficié l'association ont permis de diversifier le jardin-forêt avec notamment un arbuste surprenant, le raisinier de chine (*Hovenia Dulcis*). Ce ne sont pas ses fruits qui sont comestibles, mais les pédoncules (tiges qui relient les fruits aux branches). Ils sont renflés, pulpeux, avec une allure de raisin sec une fois séchés et un goût proche de la poire. Ils contiennent une molécule aux propriétés surprenantes, antagonistes de l'alcool. Elle aurait la capacité d'en réduire les effets.

L'association le jardin sylvestre a l'ambition de promouvoir, créer et gérer des jardins-forêt (et les agrosystèmes basés sur l'arbre en général).

Cette année, un deuxième projet a été initié et d'autres sont en réflexion.

Pour aider à leur réalisation : [associationlejardinsylvestre@gmail.com](mailto:associationlejardinsylvestre@gmail.com)



Jérôme Fernandez

## Taille des pommiers



Les membres de l'association « Les Croqueurs de Pommes » sont intervenus le 26 février 2022 pour faire l'entretien annuel des pommiers.

Cette année, il y avait beaucoup de bois mort sur les

vieux pommiers qui ont subi une cure de jouvence. Il a fallu utiliser les grands moyens et prendre la tronçonneuse pour couper les plus grosses branches et rabattre la ramure de certains arbres.

Malgré cette taille en bonne et due forme, il n'y a eu aucun fruits cette année. En effet, la douceur à la sortie de l'hiver a encouragé le démarrage de la végétation et la mise à fleurs précoce des arbres fruitiers. Les gelées qui se sont succédées par la suite ont fait de gros dégâts.

Ensuite, la sécheresse du printemps, les épisodes caniculaires et le manque d'eau estival ont compromis la maturité des quelques fruits qui avaient échappé aux premiers aléas climatiques du début d'année. Les fruits ont séché sur les arbres et sont tombés avant d'être mûrs.

Espérons que la récolte 2023 sera plus prometteuse.

T.P.





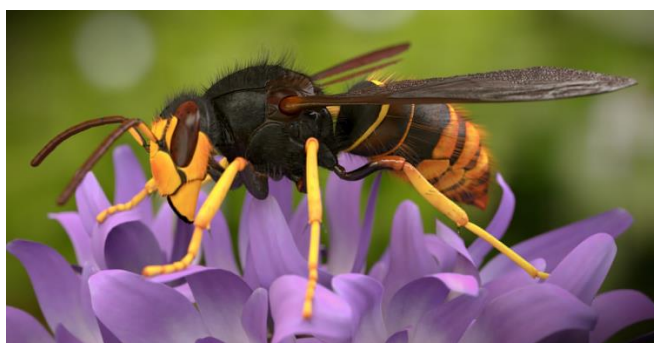
FREDON  
CHARENTE-MARITIME

## FRELON CHARENTE-MARITIME

### LE PIÈGEAGE DU FRELON ASIATIQUE (*Vespa velutina*)

Pour lutter contre le frelon asiatique, sa capture peut être réalisée à partir du **15 février** pour freiner sa prolifération.

### UNE REINE FONDATRICE PIÉGÉE = UNE COLONIE ÉVITÉE



Le *Vespa velutina* se distingue par sa coloration sombre, de plus l'extrémité de ses pattes est jaune. Les nids sont généralement sphériques à piriformes (poire) et peuvent atteindre une hauteur de 80 centimètres pour 60 cm de largeur.

#### Un piège sélectif

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, de petits trous (Environ 5 mm) couronnent les pièges.

#### Mode d'utilisation :

- Au fond de ce piège, versez de l'alcool et du sirop (sucre)
  - 1 verre de bière, vin blanc..
  - 1 trait de sirop (cassis, framboise...)

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1m50 ou 2 mètres, il est recommandé d'assurer une surveillance régulière.



#### Emplacements préférentiels :

- Abord des ruchers
- Proximité des anciens nids (rayon de 200 m)

**Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin**, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques, passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc...). **Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.**

FREDON Charente-Maritime  
Chambre d'Agriculture – 2 Avenue de Fétilly – CS 85074 - 17074 LA ROCHELLE  
☎ 05.46.50.26.86 - 📠 06.07.58.05.62 - 06 64 43 13 36  
Email : [fredon.charente-maritime@orange.fr](mailto:fredon.charente-maritime@orange.fr) – site internet : [www.fredon-charente-maritime.fr](http://www.fredon-charente-maritime.fr)  
Fédération membre de FREDON France – Réseau de FREDON Nouvelle-Aquitaine  
Avec le soutien du Conseil Départemental de la Charente-Maritime  
CCP BORDEAUX : 20041 01001 00431 68R022 20  
N° Siret 412 262 289 00017 APE 9412Z



## L'Outil en Main



L'Outil en Main est une association qui a pour objet l'initiation des jeunes aux métiers manuels de l'artisanat et du patrimoine par des professionnels ou passionnés pour la plupart retraités. C'est une association nationale présente sur tout le territoire français.

L'association L'Outil en Main Surgérien a été créée en 2021. Elle accueille 35 jeunes de 9 ans à la fin de la troisième. Elle permet aux bénévoles de transmettre leur savoir-faire, c'est un lieu d'échange entre jeunes et seniors. Les bénévoles sont au nombre de 37. Les jeunes sont réunis tous les mercredis de 14h00 à 17h00. L'association espère convaincre plus de bénévoles pour pouvoir faire un roulement dans les emplois du temps. Ainsi l'association est en recherche de nouveaux bénévoles motivés, investis dans leur rôle d'apprenants, d'encadrants et soucieux de faire vivre l'association.

L'association, après avoir rencontré Cyclad pour pouvoir récupérer des matériaux en déchèterie, s'est vue proposée d'utiliser les locaux de l'Atelier Cyclab, tiers lieu dédié à l'économie circulaire et au zéro déchet. Elle bénéficie donc de locaux adaptés pour toutes ses activités. C'est une aubaine

inespérée et l'association L'Outil en Main Surgérien est fière d'être la première association de France à utiliser de la matière secondaire dans un lieu dédié à l'économie circulaire.

Elle permet aux jeunes de s'initier à 12 métiers : couture, couverture, électricité, ferronnerie, jardinage, maçonnerie, mécanique, menuiserie, pâtisserie, peinture, plomberie, zinguerie. Les jeunes fabriquent des objets personnels qu'ils seront fiers de présenter à leur entourage ou bien ils participent à la réalisation d'œuvres collectives en donnant une seconde vie à la matière. Les jeunes développent ainsi leur dextérité manuelle en découvrant et travaillant la matière et sont sensibilisés à la préservation du patrimoine. Ces activités permettent aux jeunes de prendre confiance en eux, de maintenir un lien intergénérationnel, de mieux vivre ensemble et de participer au bien vieillir.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants ou donner de votre temps et transmettre votre savoir faire prenez contact avec l'association au 07 49 77 10 44 ou par mail : [loem.surgerien@gmail.com](mailto:loem.surgerien@gmail.com)





# Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis ADSB-PA

dondusangaunis@gmail.com

**1 heure = sauver 3 vies**

Collectes de Sang à AIGREFEUILLE de 14h30 à 19h Salle des Fêtes en 2023  
de préférence sur RdV <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/liste/collectes?region=10>

**lundi 9 janvier**  
**lundi 6 mars**  
**mardi 2 mai**  
**lundi 3 juillet**  
**lundi 11 septembre**  
**lundi 6 novembre**

## LE DON DE SANG EN QUELQUES CHIFFRES

<b>5 à 7 litres</b>	La quantité de sang chez l'adulte moyen
<b>42 jours</b>	La durée de conservation des globules rouges
<b>10 à 15 minutes</b>	Le temps qu'il faut pour donner du sang (prélèvement)
<b>56 jours</b>	La période d'attente minimale nécessaire entre deux dons de sang total
<b>10 000</b>	Le nombre de dons de sang nécessaires chaque jour en France
<b>4%</b>	Le pourcentage de personnes en France qui font réellement un don
<b>90 minutes</b>	Le temps qu'il faut pour donner son plasma

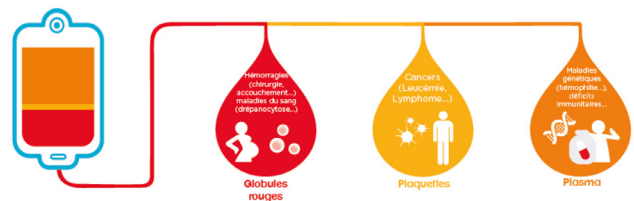


## EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

**1 HEURE**, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



**3**, c'est le nombre de **VIES SAUVÉES** avec 1 don de sang.



**✓ Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !**

Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test\* en ligne sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) rubrique « Puis-je donner ? » ou sur l'appli **Don de sang**.

\*Attention ce test est à titre indicatif, il ne remplace pas l'entretien préalable au don

## A votre service

### Artisans de Virson

BUQUET Nicolas Maçonnerie générale	1 bis, chemin Bas Le Bois de l'Encens	06 67 63 59 11 nicolasbuquet@hotmail.com
FRANCKOWIACK Pierre Peintre décorateur	13, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 78 51 30 70 pierre@id17.com / www.id17.com
GUIBE Jérôme Menuiserie Hestia	8 bis, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 87 93 24 08 contact@menuiserie-hestia.fr
IDEELEC Electricien	6, chemin de forges Les Haies	05 46 67 26 48 06 30 42 47 73
LIGNERON Emmanuel Menuisier	6, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 73 62 25 67
MOUGON Stéphane Electricien	20, levée de Tesson	05 46 68 81 82 06 13 75 83 66
PRINTEMPS David Plaquiste	26, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 23 81 14 03 davidprintemps@sfr.fr

### Commerces

Saveurs de l'Étable Charentaise PENON Vincent et Muriel (vente de viande bovine bœuf et veau en colis)	1, chemin des Tilleuls Les Roulières	05 46 35 40 54 - 06 20 19 77 00 www.saveursdelestablecharentaise.fr www.manger17.fr
Ferme de TESSON - DAVIET Sophie (vente de légumes et fruits de saison, légumes anciens...)	Lieu dit «Tesson»	06 51 27 53 38 facebook sophiedaviet17
MOD et STYL LOISEL Sandrine Boutique prêt-à-porter femmes	8 ter, Grand Chemin Les Haies	06 73 80 50 76
OLIZE Artisan Végétal Fleuriste en fleurs séchées	4, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 07 25 72 97 olize-artisanvegetal@orange.fr
VICTORIA FRANCE ARNOULD Céline Vente à domicile de bijoux	4, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 07 25 72 97 celinearnould.victoria@orange.fr

### Infirmière

LE FRANCOIS Aurore Infirmière Libérale diplômée d'État Soins à domicile ou cabinet sur RDV	7, rue Auguste Gouineau	06 62 38 28 84
--------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------	----------------

### Assistantes maternelles

AIMARD Valérie	10, rue du Château des Granges	06 70 43 23 24
BERTAUD Laetitia	5, chemin des Vignes	06 12 77 53 92
BONDIA Emmanuelle	12, lotissement de la Sergenterie	05 46 09 94 03 06 20 77 79 91
BOUGEOIS Stéphanie	1, chemin des Vieux Puits	06 60 56 10 19
GIRAUD Michelle	7, rue de la Rochelle	05 46 66 17 01 06 10 32 00 44

## Groupe scolaire RPI Bouhet-Chambon-Virson

### ECOLE DE VIRSON (Maternelle)



**Adresse :** 3, place du Souvenir,  
17290 Virson  
**Tél.** 05 46 27 50 48  
**mail:** ce.0170635y@ac-poitiers.fr  
**Directrice:** Mme Emma BODIN

### ECOLE DE CHAMBON (CE2 / CM1 / CM2)



**Adresse :** 2, rue du Fief du Moulin,  
17290 Chambon  
**Tél.** 05 46 07 54 52  
**mail:** ce.0170881R@ac-poitiers.fr  
**Directrice:** Mme Lucile POMMET

### ECOLE DE BOUHET (CP / CE1 / CE2)



**Adresse :** 21, rue du Bief,  
17540 Bouhet  
**Tél.** 05 46 68 20 74  
**mail:** ce.0170948N@ac-poitiers.fr  
**Directrice :** Mme Julie GRATON

### Accueil périscolaire

**Garderie**  
« Les P'tits Loups »

**Contact PAPJ**  
**Accueil téléphonique :**  
**06.61.56.92.14**

**Email :** contact@papj.fr

## Vacances Scolaires 2022-2023

Service-Public.fr

### Vacances scolaires 2022-2023

**Zone A** Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

**Zone B** Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

**Zone C** Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

	Zone A	Zone B	Zone C
<b>Rentrée des élèves</b>	Jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2022		
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022		
<b>Vacances de Noël</b>	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023		
<b>Vacances d'hiver</b>	Du samedi 4 février 2023 au lundi 20 février 2023	Du samedi 11 février 2023 au lundi 27 février 2023	Du samedi 18 février 2023 au lundi 6 mars 2023
<b>Vacances de printemps</b>	Du samedi 8 avril 2023 au lundi 24 avril 2023	Du samedi 15 avril 2023 au mardi 2 mai 2023	Du samedi 22 avril 2023 au mardi 9 mai 2023
<b>Vacances d'été</b>	Samedi 8 juillet 2023		

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

### À noter

Les académies de Corse et les départements, collectivités et territoires d'outre-mer ont des dates de vacances scolaires spécifiques. Vous pouvez les consulter sur le simulateur de Service-Public.fr.



## Dates à retenir pour 2023

**16 janvier 2023**  
vœux du maire

**28 janvier 2023**  
Repas des aînés

**5 février 2023**  
Cérémonie au Château des Granges

**mars 2023**  
Opération Nettoyons la nature

**avril 2023**  
Parcours vélo

**8 mai 2023**  
Cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945

**14 mai 2023**  
Vide grenier (Virson s'Anime)

**24 juin 2023**  
Fête de la Saint Jean

**14 juillet 2023**  
Apéritif républicain

**septembre 2023**  
Mini forum des artisans de Virson

**octobre 2023**  
Marche Octobre Rose

**11 novembre 2023**  
Cérémonie de l'Armistice de 1918

**9 décembre 2023**  
Vente de Noël (Les Petites Mains)

## Ma baguette de pain à VIRSON

Depuis le 10 novembre 2022, vous pouvez acheter votre baguette de pain à Virson. Un distributeur de baguettes de pain en libre service a été installé rue de la Rochelle devant la mairie par Mr DEFAUX Gauthier, boulanger à Aigrefeuille d'Aunis. Ce distributeur est alimenté tous les jours en baguettes fraîches dès 6h00 du matin. Il est réapprovisionné en cours de journée si utile.

Vous n'avez donc plus besoin de prendre la voiture pour aller acheter la baguette que vous avez oubliée. Vous pouvez vous y rendre à pied ou à vélo tous les jours de la semaine.

